

Procès-verbal n° 6 de la Commission durabilité

Séance du 19 juin 2012, de 17h00 à 18h30 – Amphipôle/ Anthropos Café

Procès-verbal Delphine Douçot

Présent-e-s Dominique Bourg
 Benoît Frund
 Delphine Douçot
 Matthias Buess
 Alain Kaufmann
 Alain Papaux
 Muriel Cloux
 Christophe Randin
 Benjamin Rudaz
 Déborah Philippe
 Léonore Porchet
 Dominique Vinck
 Martine Hennard Dutheil
 Philippe Gagnebin
 Rémy Freymond
 Véronique Miéville
 Pierre Pfefferlé
 Rachel Falconer
 Sophie Burla
 Sophie Swaton
 Blaise Tissot
 Patrick Arnold

Excusé-e-s : Franciska Krings - Thierry Laus - Xavier Company - Nathalie Gicquiaud Bataillard

Absent-e-s : Francisco Da Cruz Sousa Martins

Ordre du jour

1. **Introduction et acceptation du PV du 22 mai 2012 (10 min.)**
 2. **Présentation du projet RECODE (30 min.)**
 3. **Validation des solutions issues du travail des groupes de réflexion et présentation du fil rouge de l'Agenda 21 de l'UNIL. (30 min.)**
 4. **Présentation de Sarah Koller (env. 20min.)**
 5. **Divers**
-

1. Introduction et acceptation du PV du 22 mai 2012 (10 min.)

Christophe Randin relève un élément manquant du PV. Ce dernier concerne l'aspect de la mobilité dans le domaine de la Recherche. Ce dernier fait souvent l'objet d'aberration lié à l'endroit où les recherches sont menées ou l'endroit où les conférences sont organisées. Les problèmes du temps supplémentaire engendré par le déplacement en transports ferroviaire et la possibilité de compenser ses émissions carbone est également mentionnée. Cet élément de discussion sera ajouté par Delphine Douçot.

2. Présentation du projet RECODE (30 min.)

Avant la présentation du projet RECODE par Delphine Douçot, Benoît Frund explique que ce projet a été créé en groupe de travail donc les membres appartenaient à L'UNIL et à Romande Energie, ce qui fait de lui un

partenaire et non un sponsor. Les deux directions s'étant mises d'accord récemment, il nous semblait important de déjà communiquer sur ce projet à un public choisi de l'UNIL. Il ajoute qu'Alain Kaufmann a également participé dès le début à la conception de ce projet.

Les projets émergents de RECODE ne sont pas limités à des projets de durabilité en lien avec l'énergie, mais bien de projets sur les nouveaux modes de vie durables. Romande Energie a fait le constat que les modes de vie doivent être modifiés pour pouvoir notamment diminuer le besoin en énergies importées (majoritairement fossiles). Le projet a été co-construit avec Romande Energie, qui permet au projet de bénéficier d'un réseau d'action élargi. Le projet RECODE a également pour but d'utiliser le campus comme laboratoire afin de pouvoir tester les modes de vie durables.

Actuellement le groupe de travail finalise la conception des grandes lignes et des étapes de déroulement du projet. Pour réaliser ces étapes de manière concrète, une méthodologie plus fine sera proposée par un chef de projet qui sera engagé début septembre 2012.

3. Validation des solutions issues du travail des groupes de réflexion et présentation du fil rouge de l'Agenda 21 de l'UNIL. (30 min.)

Delphine Douçot présente la stratégie de valorisation des solutions issues des groupes de réflexion. Elle rappelle le rôle de la commission qui est de proposer une liste d'actions à la Direction de manière à ce qu'elle la valide. La liste des solutions contient 40 solutions et il appartient maintenant à la commission de faire apparaître la priorité de mise en oeuvre de ses solutions. Après validation par la Direction, la stratégie est de traiter de manière plus détaillée les solutions retenues en sous-groupe.

La liste des solutions est validée, avec quelques précisions issues des remarques de certains membres. Delphine Douçot précise que cette liste n'est pas fixée, mais qu'elle constitue une première base d'idées qui devra être mise à jour et enrichie dans le temps.

Rémy Freymond insiste sur le fait de ne pas oublier un aspect de la gouvernance qui concerne la participation de la communauté. Benoît Frund explique qu'il sera demandé aux sous-groupes d'inclure cet aspect lors de l'analyse plus détaillée de la mise en oeuvre de ces solutions. Une séance plénière de la commission sera consacrée à cette thématique.

Delphine Douçot explique comment concrètement les membres doivent prioriser ces solutions. Elle fournira aux membres un fichier qui contiendra un graphique permettant de classer les solutions selon leur complexité de mises en oeuvre et l'efficacité de leur impact sur au moins un des 5 piliers de durabilité du plan d'intention¹. Les résultats de ce classement seront traités durant l'été et pourront être présentés cet automne à la commission.

4. Présentation de Sarah Koller (env. 20min.) (présentation en PDF joint au PV)

Suite à la demande de Benoît Frund, Sarah Koller, assistante-étudiante de Suren Erkman, a effectué une étude sur les référentiels d'évaluation de la durabilité utilisés dans les universités en France (système Plan Vert), au Pays-Bas (système AISHE), aux Etats-Unis (système STARS), ainsi que la méthodologie du GRI (Global Reporting Initiative) adaptée aux universités. Cette étude nous permet de voir comment se fait l'évaluation de la durabilité dans d'autres établissements et notamment comment sont évalués les domaines de l'enseignement et la recherche, ainsi que ceux en lien à l'économie et la société.

¹Ces 5 piliers sont les suivants:

- A. Renforcer la culture de la durabilité dans la communauté UNIL
- B. Affirmer l'UNIL comme un carrefour de réflexion sur la durabilité
- C. Stimuler l'enseignement et la recherche sur les thématiques de durabilité
- D. Gérer de manière raisonnée les consommations de ressources naturelles et énergétiques de l'UNIL.
- E. Inscrire la durabilité dans la culture qualité de l'UNIL

Dans un premier temps, il s'agissait pour l'UNIL de vérifier si elle n'effectuait pas du travail déjà fait et de pouvoir crédibiliser son travail d'auto-évaluation par rapport à l'état de la technique.

Sophie Swaton interroge sur la pertinence d'utiliser les normes ISO existantes ou de croiser ces dernières afin de rendre leurs critères pertinents dans l'évaluation de l'université.

Sophie Burla relève qu'en termes d'évaluation de la qualité, la méthodologie de l'UNIL s'éloigne beaucoup de celle des Etats-Unis qui fixe généralement un objectif unique à atteindre. La méthodologie UNIL privilégie plutôt les étapes d'état de lieux et de fixation d'objectifs plus personnalisés.

Benoît Frund mentionne que le système AISHE est en stagnation. Sarah Koller confirme qu'à sa connaissance une seule université l'a appliqué.

Rémy Freymond demande si ces référentiels prennent en compte des différences d'échelle. Sarah Koller pense que non. Delphine Douçot complète que ces systèmes ont déjà été fait spécifiquement pour les universités et ont donc cherché à ce qu'ils puissent être applicables à tous types d'universités. Introduire un paramètre échelle qui modifierait les critères deviendrait très complexe.

Sophie Burla demande si l'UNIL a la volonté de s'inscrire à un de ces référentiels. Benoît Frund répond que non, mais qu'il s'agit d'avantage d'une comparaison pour informer des critères d'évaluation de la durabilité généralement pris en compte et surtout d'assurer une certaine crédibilité quant à notre propre évaluation.

Sarah Koller demande si d'autres universités en Suisse ont prévu de mettre en place de telles évaluations. Delphine Douçot répond que l'EPFL par exemple vient de publier son « Sustainability Report » (disponible sur <http://developpement-durable.epfl.ch/>), qui se base sur la méthodologie GRI (qui exclut l'évaluation des domaines d'enseignement et de recherche). Benoît Frund répond qu'à sa connaissance, seules les universités de Genève et St. Gall commencent à penser à une telle évaluation.

Léonore Porchet confirme que lorsqu'elle décrit à d'autres étudiants suisses les mesures prises par l'UNIL en matière de durabilité, ces derniers ont tendance à nous considérer plutôt comme des précurseurs.

Alain Kaufmann interroge Sarah Koller sur l'application du Plan Vert en France étant données les inégalités existantes entre les universités. Sarah Koller répond qu'environ 80 universités se sont engagées dans ce plan vert. Benoît Frund et Alain Kaufmann expriment leur scepticisme notamment concernant la différence entre l'engagement et la réalisation de ce dernier.

5. Divers

Delphine Douçot enverra d'ici la fin du mois de juin

- les documents relatifs à cette séance
- Un doodle permettant de planifier les prochaines séances de la commission (toujours le mardi soir de 17h à 18h30)
- Les documents nécessaires à l'exercice de priorisation des solutions

Afin d'avoir le temps de traiter les réponses des membres et de pouvoir présenter les résultats à la rentrée, elle demande de pouvoir obtenir les réponses des membres d'ici fin juillet.

La séance est levée à 18h40 .

Lausanne, 21 juin 2012/DDo